

JANVIER 2010



cadre d'intervention en art public

MONTREAL
MÉTROPOLÉ
CULTURELLE



TABLE DES MATIÈRES

Mot de présentation	5
D'hier à aujourd'hui	7
Deux siècles d'art public à Montréal	7
Des collections variées et en pleine évolution	8
L'art public depuis 1989 : le Bureau d'art public	9
L'art public depuis 1989 : des résultats tangibles	9
Des défis à relever	10
Vers un nouveau cadre d'intervention en art public	11
Les politiques publiques	11
Le Plan d'urbanisme	11
La Politique du patrimoine	12
La Politique de développement culturel 2005-2015	12
Le Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle	12

Les principes directeurs	13
1. Bâtir sur l'expérience et les acquis	13
2. Intégrer l'art public aux stratégies et projets de la Ville	13
3. Favoriser la participation des entreprises	13
Les axes d'intervention	14
1. Maintenir et conserver	14
2. Acquérir et développer	15
3. Diffuser et promouvoir	17
Conclusion	19
Annexes	21
Liste des engagements	23
Inventaire de la collection municipale d'art public	25
Quelques exemples de règlements municipaux sur l'intégration des arts à l'architecture	35
Liste des notes de bas de texte	36
Liste des œuvres et crédits photographiques	37



MOT DE PRÉSENTATION

Chère Montréalaise, cher Montréalais,

Au terme d'une consultation publique menée par la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, c'est avec fierté que je vous présente aujourd'hui le nouveau cadre d'intervention en art public. Ce cadre vise à donner un nouveau souffle au développement de l'art public à Montréal, et ce, dans le contexte d'une ville en constante évolution.

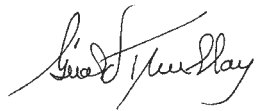
Jamais, particulièrement sur le territoire nord-américain, l'intérêt pour l'art public a-t-il été aussi élevé. Cet intérêt s'explique à la fois par une volonté de favoriser l'accès à l'art, de mettre en valeur les créateurs et d'améliorer le cadre de vie urbain. Il s'explique aussi par la mondialisation d'une économie de plus en plus orientée vers la créativité et par la compétition entre les villes, qui en est une des conséquences les plus notables.

Ainsi, alors que le premier Plan d'action en art public élaboré en 1989 exprimait la volonté de Montréal de s'inscrire dans la modernité et de bien préparer le 350^e anniversaire de sa fondation, ce nouveau cadre d'intervention vise plutôt à concrétiser les engagements consignés dans ses politiques publiques, ainsi que dans le Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle.

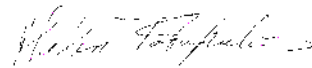
Les principes directeurs qui ont guidé l'élaboration de ce document sont exigeants : en plus de bâtir sur l'expertise acquise et de continuer à miser sur les pratiques contemporaines en arts visuels, la Ville souhaite renforcer sa propre capacité d'intervention, s'inscrire dans la dynamique du développement montréalais, que celui-ci origine du public ou du privé, et en plus, obtenir une participation et un appui véritables de la part des entreprises. Pour arriver à réaliser tout cela, la Ville continuera à s'appuyer sur le talent, sur la créativité et sur la passion des artistes, d'ici et d'ailleurs.

Depuis vingt ans, une relation de confiance s'est établie entre la Ville et la communauté des artistes visuels professionnels, relation qui s'explique largement par la qualité et la crédibilité des processus mis en place par notre Bureau d'art public. En mettant de l'avant ce nouveau cadre d'intervention en art public, la Ville de Montréal souhaite partager son leadership en matière de développement culturel, notamment en art public, avec les citoyens, les artistes, les entreprises, les institutions et les mécènes, qui comprennent que la construction d'une métropole culturelle, encore plus dans ce nouveau siècle, est l'affaire de tous.

Nous souhaitons que ce cadre d'intervention soit une occasion d'ajouter une autre pierre à la construction de Montréal, métropole culturelle.



Gérald Tremblay
Maire de Montréal



Helen Fotopulos
Membre du comité exécutif
Responsable de la culture, du patrimoine
et de la condition féminine



D'HIER à AUJOURD'HUI

Deux siècles d'art public à Montréal

Montréal possède une tradition en art public qui témoigne des différentes époques de son histoire. Depuis le début du XIX^e siècle, artistes et artisans montréalais façonnent le paysage urbain en créant des œuvres qui témoignent d'événements significatifs de l'histoire de la Ville, de sa volonté d'embellir son cadre de vie ou d'exprimer la créativité artistique montréalaise. Au fil de son histoire, Montréal a acquis une importante collection d'art public selon différents modes : souscriptions publiques, commandes, concours ou dons.

Cet héritage aux sources multiples s'est constitué de façon discontinue au fil du temps, dépendant davantage des événements que d'une véritable intention politique. La première œuvre d'art public de Montréal trouve sa source dans l'histoire : la *Colonne Nelson*, réalisée par l'architecte Robert Mitchell, et toujours sur la place Jacques-Cartier depuis 1809, a été financée par une souscription publique réunissant quelque 150 donateurs, majoritairement anglophones.

Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle, durant la période allant de 1890 à 1930, pour voir la réalisation d'une vingtaine d'œuvres, commandées aux meilleurs sculpteurs de l'époque et financées par des mécènes et des souscriptions publiques. Il s'agit alors de grandes

compositions allégoriques et commémoratives qui occupent une place de choix sur plusieurs places publiques. Les plus remarquables sont le *Monument à Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve*, réalisé par Louis-Philippe Hébert, sur la place d'Armes, *La fermière*, de Alfred Laliberté, près du marché Maisonneuve et l'imposant monument à *sir George-Étienne Cartier*, de George William Hill, sur l'avenue du Parc, au parc du mont Royal.

Au cours des années soixante, la collection d'art public acquiert une dimension internationale grâce à deux événements majeurs. D'abord en 1964, le parc du mont Royal accueille le Symposium international de sculptures, une première en Amérique du Nord, alors que douze œuvres sont réalisées par dix artistes étrangers et deux jeunes Montréalais : Armand Vaillancourt et Robert Roussil. Ensuite, dans le cadre de l'Exposition universelle de 1967, la société International Nickel fait don d'une sculpture moderne et monumentale : *Man, Three Disks (L'Homme)* du sculpteur américain Alexander Calder. Cette œuvre emblématique est sans doute la pièce la plus importante de la collection municipale et sa valeur est estimée aujourd'hui à plusieurs dizaines de millions de dollars.

À partir du milieu des années 1980, certaines municipalités de la Communauté urbaine de Montréal se dotent d'un ensemble représentatif d'œuvres contemporaines, notamment grâce au Programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des édifices du gouvernement du Québec. Appelé familièrement « le 1% », ce programme permet d'intégrer à différents lieux de diffusion et aux bibliothèques des œuvres d'art contemporain telles sculptures, verrières et murales, réalisées par des artistes québécois.

Un événement majeur, le symposium Carrefour de l'art et de l'industrie, tenu à Lachine en 1985, 1986 et 1988, jette les bases du plus grand parc de sculptures en plein air au Canada : le parc René-Lévesque. L'ensemble comprend aujourd'hui une cinquantaine d'œuvres mises en valeur par le Musée de Lachine dans le cadre de sa mission. Cet ensemble constitue un véritable répertoire de sculptures des années 80 et 90.

En 1990, Sculpture Séduction dote certaines villes de l'île d'une œuvre d'art public, dont, notamment, les actuels arrondissements de LaSalle, de Saint-Laurent, de Verdun et de Montréal-Nord.

C'est au tournant des années 1990 que l'art contemporain apparaît en force dans la redéfinition de l'espace public. Dès 1989, avec son premier Plan d'action en art public, la Ville se fixe les objectifs opérationnels suivants :

1. accorder attention et respect aux artistes et à leurs œuvres ;
2. assurer la présence d'œuvres d'art contemporain ;
3. prendre en charge et entretenir l'ensemble des œuvres dont elle est propriétaire ;
4. assurer la promotion de la collection ;
5. faciliter l'accès des œuvres aux Montréalais et aux visiteurs.

La Ville aménage alors de nouvelles places, définies par l'art public. Pensons notamment aux *leçons singulières I et II*, de Michel Goulet sur la place Roy et au parc La Fontaine, de même que *Gratte-ciel, cascades d'eau, rues, ruisseaux...une construction*, de Melvin Charney sur la place Émilie-Gamelin. S'ajoutent à celles-ci, d'autres œuvres commémorant des événements comme la tragédie de l'École Polytechnique ou rendant hommage aux victimes de génocides, pour ne nommer que celles-là.

Depuis la création de la nouvelle Ville de Montréal, en 2002, de nouvelles œuvres, illustrant les pratiques contemporaines artistiques dans le domaine de l'art public, marquent définitivement le territoire des arrondissements.

Des collections variées et en pleine évolution

Les œuvres de la collection municipale se répartissent en deux catégories : les œuvres permanentes intégrées à l'environnement et les œuvres permanentes intégrées à l'architecture.

La collection comprend actuellement près de 300 œuvres, dont environ le quart sont des œuvres intégrées à l'architecture. Plus du tiers de ces œuvres ont une fonction commémorative et sont réparties de façon inégale sur le territoire montréalais : les arrondissements où on retrouve une concentration d'œuvres sont Ville-Marie, Lachine, le Plateau Mont-Royal, Sud-Ouest, LaSalle et Saint-Laurent.

De plus, Montréal jouit sur son territoire d'une importante collection d'œuvres d'art public intégrées au métro de Montréal, depuis son ouverture en 1966 et sous la responsabilité de la Société de transport de Montréal. Dès 1960, les concepteurs du métro ont en effet voulu lui donner un caractère unique en confiant la réalisation de chacune des stations à un architecte différent et en les enrichissant d'œuvres d'art, ce qui a conféré à l'époque une réputation enviable au métro de Montréal. Ainsi, plus d'une centaine d'œuvres d'art public, réalisées par des artistes de renom, ornent aujourd'hui les stations du métro de Montréal.

Par ailleurs, on trouve sur le territoire montréalais un nombre important d'œuvres d'art public installées sur le domaine privé ou intégrées à des institutions à vocation publique (hôpitaux, écoles, universités, etc.).

À ces œuvres permanentes s'ajoute, au gré des événements artistiques ou des initiatives des organismes culturels, un nombre croissant d'œuvres d'art public installées de façon temporaire sur le domaine public. Elles y sont présentées pour une durée variant de quelques jours à quelques mois.

La collection municipale et l'ensemble de ces œuvres constituent un important parc d'œuvres d'art public qui illustrent bien l'évolution des pratiques artistiques à travers l'histoire, en même temps qu'elles reflètent la diversité des expressions artistiques actuelles sur le territoire montréalais.

L'art public depuis 1989 : le Bureau d'art public

Créé en 1989, le Bureau d'art public a acquis au fil des ans des connaissances et des savoir-faire essentiels en matière de conservation, d'acquisition, de mise en valeur et de diffusion de la collection d'œuvres d'art public montréalaise, et ce, en collaboration avec les services corporatifs, les arrondissements et plusieurs partenaires gouvernementaux ou privés.

En matière de conservation, le Bureau d'art public a mis au point une méthode de documentation sur l'intégrité matérielle et artistique de l'œuvre. Cette méthode de documentation établit pour chacun des projets de sauvegarde, les techniques de fabrication des œuvres, tant sur le plan matériel qu'artistique. Ainsi, des études très documentées ont été commandées à des spécialistes pour des restaurations qui présentaient des problématiques particulières, notamment le *Totem Kwakiutl* de Henry et Tony Hunt ou le *Monument à sir George-Étienne Cartier* de George William Hill.

Le Bureau d'art public a également défini une philosophie de conservation et acquis une expertise multidisciplinaire. Ainsi, chaque projet de sauvegarde est unique et génère un scénario d'intervention qui vise à redonner ou à maintenir l'intégrité de l'œuvre en respectant l'intention de son concepteur. En plus de compter sur une ressource interne spécialisée à la fois en ingénierie et qualifiée en conservation du patrimoine, le Bureau d'art public a expérimenté, au fil des ans, diverses formules de collaboration interdisciplinaire avec notamment, le laboratoire de la Ville, le Centre de conservation du Québec, partenaire de la première heure, de même que des experts en architecture, en ingénierie, en aménagement paysager et urbain, en muséologie, en histoire, en métiers traditionnels et métiers issus des nouvelles technologies, en recherche scientifique et en pratiques artistiques.

Le Bureau d'art public a de plus instauré un processus d'acquisition des œuvres d'art public par concours avec la collaboration de jury, répondant ainsi à la préoccupation d'équité formulée par des artistes professionnels. Chaque jury est composé de sept membres :

trois spécialistes ayant une expertise reconnue en arts visuels, un architecte ou un architecte du paysage, un citoyen, un représentant de l'arrondissement où sera installée l'œuvre et un représentant du Bureau d'art public de la Ville.

Enfin, plusieurs actions ont été menées par le Bureau d'art public depuis 1989 pour faire mieux connaître et promouvoir la collection d'art public : inscription sur le portail Internet de la Ville ; conception et installation de panneaux d'identification des œuvres ; collaboration à des projets ponctuels de diffusion ; et opérations de relations publiques.



L'art public depuis 1989 : des résultats tangibles

Pour effectuer un certain rattrapage par rapport à des villes nord-américaines de taille et de richesse comparables, le Plan d'action en art public adopté en 1989 a permis de relancer l'acquisition d'œuvres contemporaines en art public.

Ainsi, la Ville a fait preuve d'innovation dans l'aménagement de l'espace public afin de créer des lieux de qualité qui intègrent ces nouvelles œuvres. C'est le cas, notamment, de la place Émilie-Gamelin, de la place Jean-Paul-Riopelle et du rond-point Centre Atwater.

Des projets en partenariat avec des villes ou des sociétés étrangères ont également été réalisés, par exemple en 1992 lors du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal avec la Ville de Paris pour *L'Obélisque en hommage à Charles de Gaulle* de Olivier Debré au parc La Fontaine, ou encore avec la Ville de Toronto pour *After Babel, a Civic Square* de John McEwen et Marlene Hilton-More à la place Albert-Duquesne. Le 30^e anniversaire du métro de Montréal a, quant à lui, donné lieu à une collaboration avec le Metropolitano de Lisboa pour *La ville imaginaire* de Charters de Almeida au parc Jean-Drapeau. Voilà autant d'événements qui ont permis d'enrichir la collection de nouvelles œuvres internationales.

Soulignons que depuis 1989, la Ville a acquis 83 œuvres d'art intégrées à l'architecture ou à l'espace public. Durant cette même période, la Ville a effectué des actions de conservation et de restauration sur près d'une centaine d'œuvres, dont toutes celles datant de l'Exposition universelle de 1967 et, tout récemment, la restauration complète du *monument à sir George-Étienne Cartier*, sur l'avenue du Parc.

Les contributions de plusieurs entreprises comme la Brasserie Labatt, la Société des alcools du Québec, Loto-Québec, Power Corporation et la Banque Nationale, de même que la Fondation de la famille Birks, ont permis de réaliser plusieurs projets, tant pour l'acquisition de nouvelles œuvres que pour la restauration d'œuvres de la collection ou la réalisation d'expositions temporaires. Des organismes se sont également associés à la Ville, notamment le Mouvement national des Québécois, le Centenaire du cinéma, le Comité national arménien et le Fonds d'Héritage John A. Macdonald.

Des défis à relever

Plusieurs villes nord-américaines, notamment Philadelphie et Seattle, ont misé sur l'art public comme composante majeure de leur développement culturel et touristique. Par le leadership qu'il a su développer, le Bureau d'art public a largement contribué à l'établissement d'un dialogue permanent entre les concepteurs de projets et les artistes. Malgré un bilan positif, Montréal doit relever de nouveaux défis pour se mettre au diapason de ces leaders.

Montréal accuse un certain retard pour ce qui est du nombre d'œuvres d'art public sur son territoire, du soutien aux œuvres éphémères, de la présence d'œuvres d'artistes de réputation internationale dans sa collection, ainsi qu'en matière de diffusion et de promotion. De plus, il est important que la Ville se dote d'un programme qui réserve un pourcentage des budgets municipaux d'immobilisation pour la réalisation d'œuvres d'art public et d'un programme d'acquisition par dons.



effectuer des restaurations en profondeur. Par ailleurs, bien que les opérations d'entretien courant soient effectuées par une équipe particulièrement compétente et dédiée, force est de constater que les ressources, tant financières qu'humaines, ne peuvent répondre à l'ensemble de la tâche.

La conservation de la collection d'art public demeure également une préoccupation majeure. Jusqu'à présent, si la Ville performe assez bien dans les grands travaux de restauration, on constate une carence importante du côté des plus petits travaux de conservation curative, ce qui, à terme, l'oblige à débours des sommes importantes pour



VERS UN NOUVEAU CADRE D'INTERVENTION EN ART PUBLIC

LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'art public est inscrit dans toutes les politiques montréalaises mises en place depuis 2004. Qu'il s'agisse du Plan d'urbanisme, de la Politique du patrimoine, de la Politique de développement culturel 2005-2015 ou du Plan d'action qui en découle, tous ces documents, de manière convergente, indiquent clairement quelles seront les orientations de la Ville dans le domaine de l'art public au cours des prochaines années.

Le Plan d'urbanisme

Le Plan d'urbanisme de Montréal, adopté en novembre 2004, accorde une place importante dans ses objectifs et ses actions à la qualité de l'aménagement du domaine public, notamment par l'art public.

Action 13.1

Rehausser la qualité de l'aménagement du domaine public

« Aussi, la qualité du domaine public, tout comme celle de l'architecture, réside dans sa capacité à refléter la culture et le caractère de la ville. La qualité du domaine public découle non seulement de sa conception, mais aussi du choix des matériaux, de l'exécution des travaux et de l'entretien des aménagements. À ce titre, la Ville de Montréal doit assumer un leadership par l'exemplarité de ses interventions sur le domaine public et inciter les autres intervenants à faire de même

« [...] »

« Montréal s'affirmant aussi comme métropole culturelle, l'art public doit contribuer à la qualité de ses rues et des autres lieux publics. L'aménagement du domaine public doit donc assurer l'intégration des différentes formes d'œuvres d'art, tant éphémères que permanentes. »

Les moyens de mise en œuvre proposés dans le Plan d'urbanisme au chapitre du domaine public sont, entre autres :

« doter la Ville de mécanismes d'encadrement adéquats en matière d'aménagement du domaine public, dont l'élaboration de lignes directrices en design urbain et d'une politique de concours d'aménagement et d'art public

« accroître la quantité et la qualité des lieux publics montréalais par le développement et la mise en œuvre d'un programme de création et de réaménagement de places publiques ;

« prévoir l'intégration d'œuvres d'art sur le domaine public, notamment lors de l'aménagement de nouveaux lieux publics, et encourager le secteur privé à faire de même sur les propriétés publiques ou privées. »¹

La Politique du patrimoine

La Politique du patrimoine, adoptée en mai 2005, recommande que la Ville témoigne de pratiques exemplaires, comme propriétaire et gestionnaire, afin de jouer un rôle de leader en matière de patrimoine. À ce titre, au chapitre de l'art public, elle recommande :

- Le maintien de la qualité du corpus d'œuvres d'art
- L'exemplarité dans la gestion du corpus d'art public
 - Actualiser le Plan d'action en art public en visant la cohérence du corpus de la collection municipale
 - Intégrer l'art public dans la planification des projets et dans le montage financier des actions municipales
 - Maintenir une équipe d'entretien spécialement formée en matière d'art public
 - Préciser et formaliser avec les artistes les protocoles d'entretien et les modalités assurant la pérennité des œuvres de facture contemporaine
- La conservation du corpus d'œuvres d'art situé sur le domaine privé
 - Avec l'aide des partenaires et en s'appuyant sur les inventaires existants, cerner l'envergure du corpus d'œuvres d'art à protéger, identifier les problématiques et établir une stratégie d'intervention.²

La Politique de développement culturel

La Politique de développement culturel, adoptée en août 2005, mise sur l'art public comme atout d'une métropole culturelle qui valorise la culture, autant au quotidien que dans une perspective de rayonnement international.

En cela, elle s'appuie sur les recommandations formulées au conseil municipal en août 2003 par la Commission permanente du conseil sur les arts, la culture et le patrimoine. La Politique indique qu'il faut définir un plan global d'intervention en art public, qui soit digne d'une métropole culturelle.

« Ce plan inclura la poursuite du programme d'acquisition de nouvelles œuvres, l'accroissement des actions de conservation et la relance des activités de promotion de la collection, le tout en étroite collaboration avec les arrondissements. De plus, il s'ouvrira sur deux autres champs de l'art public : la mise en application d'un programme d'intégration des arts à l'architecture spécifique à la Ville appliqué à tous les projets municipaux de construction et la définition d'un cadre de soutien aux productions artistiques installées de façon temporaire sur le domaine public.

« La Ville incitera les entreprises à accueillir des œuvres d'art public dans tout nouveau projet immobilier et verra à adopter et à mettre en application un règlement visant la protection des œuvres d'art public intégrées au domaine privé. De plus, la Ville mettra sur pied un comité consultatif en art public, qui conseillera la Ville en la matière.

« Enfin, tout en continuant à mettre en valeur les artistes d'ici, il importe de faire une place plus grande aux artistes étrangers, dans un esprit de réciprocité et pour enrichir la collection de la Ville. »³

Le Plan d'action 2007-2017 – Montréal métropole culturelle

L'immense succès du Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle, au terme duquel le Plan d'action 2007-2017 a été entériné, confirme la volonté de la Ville de Montréal, avec l'appui de ses partenaires, de faire de l'art public une des composantes d'une métropole culturelle d'envergure internationale.

La vision de Montréal en 2017 comprend une Ville d'art public, de patrimoine et de design :

« Avec sa désignation de Ville UNESCO de design, Montréal a mobilisé les secteurs public et privé autour du projet de requalification de son cadre de vie. Elle a privilégié l'aménagement culturel de l'espace public, mettant ainsi en valeur le patrimoine et l'art public. Misant sur les qualités esthétiques et l'appropriation par les citoyens, ces lieux ont fait l'objet d'une diffusion internationale. Toutefois, le plus important impact aura été la création d'espaces de rencontres qui favorisent la cohésion sociale où s'expriment la vitalité et la diversité montréalaise. »

Plus spécifiquement, le Plan d'action vise à :

« Faire de l'art public une composante remarquable du paysage urbain :

- Définir et mettre en œuvre un plan global d'intervention en art public, incluant un volet concernant les immeubles privés ;
- Lancer et réaliser à tous les deux ans, avec l'appui du milieu des affaires, un projet emblématique d'art public. »⁴

LES PRINCIPES DIRECTEURS

En plus de provenir directement des documents adoptés par la Ville au cours des dernières années, le nouveau cadre d'intervention en art public est fondé sur trois principes directeurs qui font le lien entre les réussites des vingt dernières années et les nouvelles préoccupations de la Ville de Montréal.

1. BÂTIR SUR L'EXPÉRIENCE ET LES ACQUIS

Les méthodes multidisciplinaires de conservation des monuments et des œuvres d'art contemporain sont non seulement reconnues mais sollicitées par plusieurs organismes, ici et ailleurs. Les procédures d'acquisition par concours avec la participation de jurys font consensus. L'expertise acquise par le Bureau d'art public est reconnue par le milieu. Le nouveau cadre d'intervention en art public doit donc bâtir sur ces acquis.

Dans un contexte de mondialisation et de concurrence, où la culture et l'art public sont devenus des composantes majeures du développement urbain, Montréal, métropole culturelle de calibre international doit occuper une place fondée sur la créativité et l'innovation. Par le passé, l'art public a été souvent associé aux grandes sculptures en bronze et en pierre mais, au cours des dernières années, d'autres supports visuels ont trouvé leur place dans l'espace public reflétant ainsi les expressions artistiques contemporaines. Au cours des vingt dernières années, Montréal a rattrapé une partie du retard accumulé en regard des pratiques contemporaines en arts visuels. En témoignent l'installation de nombreuses nouvelles œuvres permanentes, réalisées par des artistes de pratiques contemporaines, auxquelles s'ajoute chaque année l'installation de cinq à sept œuvres temporaires.

Ces œuvres, qui ont soulevé parfois de nombreux commentaires, sont aujourd'hui admirées et devenues emblématiques dans plusieurs arrondissements. Il faut résolument continuer à miser sur les pratiques contemporaines en arts visuels. À cet égard, les arts numériques et les nouvelles technologies, qui contribuent de plus en plus à faire la marque de Montréal, devraient y être inclus. D'ailleurs, Montréal possède de nombreux atouts pour ce faire : grands projets, parcs et espaces publics accueillants, artistes de renom, jurys professionnels, installateurs, conservateurs, musées, ainsi que des citoyens réceptifs à l'innovation.

De plus, on constate que la collection d'œuvres d'art est répartie inégalement sur le territoire montréalais. Avec la volonté de corriger cette situation au fil des prochaines années, et comme les lieux d'installation des œuvres ont, de façon générale, marqué l'histoire de la Ville, il importe de continuer sur cette voie et de déterminer, pour chaque projet, le lieu le plus significatif pour installer toute nouvelle œuvre.

2. INTÉGRER L'ART PUBLIC AUX STRATÉGIES ET PROJETS DE LA VILLE

Le développement de l'art public dépend largement de la mobilisation de l'ensemble de l'appareil municipal. Les arrondissements intègrent de plus en plus l'art public dans leurs visions d'avenir. La collaboration interdisciplinaire, déjà existante avec près d'une dizaine d'unités corporatives, sera renforcée.

Par ailleurs, à l'instar de l'expérience menée avec succès dans le Quartier international de Montréal, l'art public sera partie intégrante de projets majeurs comme le Quartier des spectacles, le réaménagement de l'autoroute Bonaventure et de la rue Notre-Dame et le réaménagement de la cour de triage d'Outremont. À cela, s'ajoutent de nombreux projets de développement partout sur le territoire : parcs et places publiques, bibliothèques et centres culturels, centres communautaires et sportifs, édifices administratifs.



3. FAVORISER LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES

Historiquement, le secteur privé a été à l'origine des premiers monuments montréalais. Même si, depuis, les pouvoirs publics ont pris le relais, l'expansion de l'art public dépend largement d'une préoccupation et d'une participation constantes des entreprises. Montréal doit faire preuve d'innovation et mettre au point diverses formules de partenariat qui augmenteront la présence d'œuvres d'art public sur son territoire. Au moment du Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle, le milieu des affaires a convenu de contribuer davantage au développement de l'art public à Montréal.

LES AXES D'INTERVENTION

La conservation, l'acquisition et la promotion constituent les champs prioritaires de l'art public. Le nouveau cadre d'intervention en art public reprend donc les axes d'intervention du Plan d'action en art public de 1989. Toutefois, son contenu a été renouvelé, actualisé et enrichi, pour tenir compte, notamment, du nouveau contexte nord-américain auquel on fait référence dans la section « Des défis à relever ».

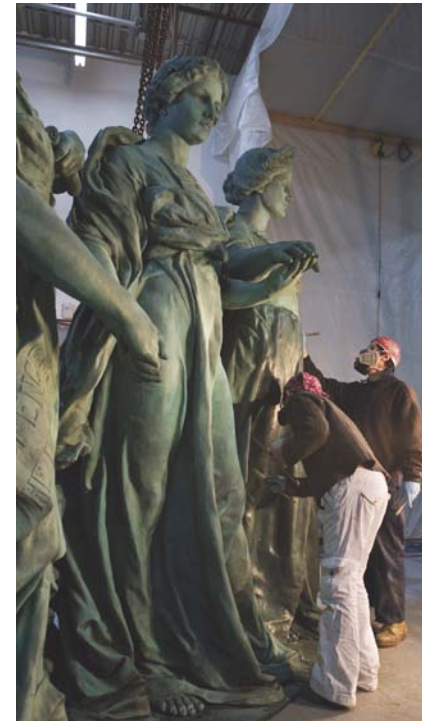
1. MAINTENIR ET CONSERVER⁵

La particularité d'une œuvre d'art public est d'être conçue pour être intégrée à un espace public, pour refléter l'histoire du lieu ou l'embellir et ce, tout en tenant compte de ses caractéristiques. Les artistes conçoivent une intention, élaborent un concept, choisissent les matériaux appropriés pour réaliser leur concept. L'œuvre dans son entier reflète à la fois le talent et la personnalité de l'artiste, son intention, un thème ou un événement lié à une époque donnée, dans un lieu donné ; elle devient emblématique, significative et témoin de l'histoire du lieu, d'une période artistique et vient s'inscrire dans l'histoire de Montréal. Il importe, pour les générations futures, de maintenir et de conserver ces œuvres en n'altérant pas leur signification artistique, historique et sociale.

Maintenir et conserver la collection dans le respect de l'intégrité de l'œuvre – tant sur le plan matériel qu'artistique – en lien avec l'histoire du lieu et l'intention de l'artiste, constituent un enjeu important de l'art public. Pour ce faire, la Ville de Montréal doit disposer de l'information nécessaire.

**ENGAGEMENT 1
COMPLÉTER ET METTRE À JOUR L'INVENTAIRE DE LA
COLLECTION D'ART PUBLIC MUNICIPAL, EN DOCUMENTANT
L'ÉTAT DE CONSERVATION DES ŒUVRES, LEUR CONTEXTE
ARTISTIQUE ET HISTORIQUE, AINSI QUE L'HISTOIRE DES LIEUX**

Montréal possède sur son territoire un riche patrimoine en art public dont elle peut être fière, qu'il s'agisse de sculptures monumentales ou d'œuvres contemporaines. Cette collection constitue un actif municipal précieux dans la mesure où, comme tout actif, il est protégé, entretenu, conservé et, lorsque nécessaire, restauré. Par la suite, le Ville peut planifier la mise en valeur des œuvres, notamment pour une mise en lumière appropriée.



Il importe donc d'accorder priorité aux opérations d'entretien courant et de conservation curative des œuvres pour diminuer ou éviter, dans la mesure du possible, les coûts élevés que constitue la restauration complète d'une œuvre.

Comme il était noté précédemment, il y a urgence en ce qui concerne la conservation de la collection. Si la Ville performe relativement bien dans la restauration en profondeur, on constate un retard en matière d'entretien courant et de conservation curative.

D'une part, le temps continue de faire son œuvre, les sculptures monumentales du début du XX^e siècle présentent des signes de détérioration importants, comme c'est le cas pour la restauration des œuvres du square Dorchester. Par ailleurs, les œuvres plus récentes requièrent de nouvelles méthodes d'entretien et de conservation à cause, entre autres, de la variété des matériaux utilisés.

Ainsi, tout en effectuant les travaux de restauration nécessaires, la Ville doit accorder priorité à la mise en œuvre d'opérations d'entretien courant. Afin de mieux planifier les différentes opérations d'entretien, de conservation curative et de restauration, elle doit se doter au plus tôt d'un plan de conservation des œuvres de sa collection.

**ENGAGEMENT 2
SE DOTER D'UN PLAN DE CONSERVATION DE LA COLLECTION
MUNICIPALE D'ART PUBLIC INCLUANT UN PROGRAMME AMÉ-
LIORÉ D'ENTRETIEN ET DE MISE EN LUMIÈRE DES ŒUVRES**

Il faut également prendre en considération la protection des œuvres d'art public sur le domaine privé, car celles-ci contribuent également à l'image de qualité culturelle et artistique de la Ville.

La Politique du patrimoine mentionne que des « ...œuvres d'art qui contribuent, par leur envergure et leur visibilité, à la qualité du paysage urbain, se trouvent sur des propriétés privées et ne sont pas spécifiquement soumises à la réglementation municipale ». La Politique indique de plus qu'il importe de « protéger le corpus d'œuvres d'art situé sur le domaine privé » et qu'avec l'aide des partenaires, il faut « cerner l'envergure du corpus d'œuvres d'art à protéger, identifier les problématiques et établir une stratégie d'intervention. »⁶

La Ville souhaite donc, comme gestionnaire exemplaire, se donner les outils réglementaires lui permettant d'intervenir afin de protéger les principales œuvres d'art public situées sur le domaine privé.

**ENGAGEMENT 3
SE DOTER D'UN RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DES
ŒUVRES D'ART SUR LE DOMAINE PRIVÉ ET EN CONFIER
L'APPLICATION AUX ARRONDISSEMENTS**

2. ACQUÉRIR ET DÉVELOPPER⁷

Au terme des travaux du nouveau Quartier international, les Montréalais ont découvert ce que la qualité architecturale, le design, le patrimoine et l'art public pouvaient ajouter comme valeur à un territoire jusque-là déstructuré. En matière d'art public, la restauration du monument à la reine Victoria de Marshall Wood, d'une part, et la mise en valeur de La Joute, une œuvre contemporaine de Jean-Paul Riopelle, d'autre part, ont produit une forte impression, qui ne s'est pas estompée depuis.

La collection municipale d'œuvres d'art public est très inégalement répartie sur le territoire montréalais : certains arrondissements comptent très peu d'œuvres. Par ailleurs, l'intérêt pour l'art public a beaucoup augmenté partout sur le territoire montréalais au cours des dernières années.

De leur côté, les arrondissements démontrent un intérêt grandissant pour l'art public, notamment dans une perspective d'amélioration de la qualité de l'aménagement public. Un aménagement qui, en intégrant de l'art public, contribuera à répondre aux attentes des citoyens en matière d'aménagement urbain et de qualité de milieu de vie.

**ENGAGEMENT 4
ADOPTER UN RÈGLEMENT SUR L'INTÉGRATION DES ARTS
À L'ARCHITECTURE POUR TOUTE NOUVELLE CONSTRUCTION ET
INCITER LES ARRONDISSEMENTS À SE DOTER D'UN PLAN À
D'INTERVENTIONS EN ART PUBLIC.**



Une des formules adoptées par de nombreuses villes nord-américaines pour accroître le nombre d'œuvres d'art public sur leur territoire est l'adoption d'un règlement dit du 1% , qui alloue une fraction du budget de tout projet de construction municipale à l'acquisition d'une œuvre d'art public. Ainsi, les villes de Philadelphie (1959), San Francisco (1969), Seattle (1973), Québec (1989) et Toronto (2007), pour ne nommer que celles-là, ont adopté un tel règlement. C'est la voie qu'empruntera Montréal.

Les projets corporatifs majeurs, comme le Quartier des spectacles, le réaménagement de l'autoroute Bonaventure et de la rue Notre-Dame, de même que le réaménagement de la cour de triage d'Outremont seront autant d'occasions de favoriser l'implantation d'œuvres d'art public. Plusieurs projets d'équipement et d'infrastructure, réalisés partout sur le territoire, seront aussi l'occasion d'enrichir la vie des citoyens, tout en ajoutant de la valeur aux projets.

**ENGAGEMENT 5
INTÉGRER L'ART PUBLIC DANS TOUS LES GRANDS PROJETS
D'AMÉNAGEMENT URBAIN SOUS RESPONSABILITÉ
MUNICIPALE**

Associer le secteur privé au développement de l'art public sur tout le territoire montréalais est profitable à tous. C'est dans cette perspective que le Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle, s'engage à lancer et à réaliser, tous les deux ans et avec l'appui du milieu des affaires, un projet emblématique d'art public. Cette stratégie pourra permettre d'accélérer l'acquisition d'œuvres majeures⁸.

Par ailleurs, sans en faire une obligation définie par un règlement, la Ville peut, dans le cadre de ses discussions avec des promoteurs immobiliers, encourager ces derniers à inclure des initiatives en art public dans leurs projets.

Dans le même esprit, la Ville, plus particulièrement par ses arrondissements, peut également encourager les entreprises à intégrer l'art public dans leurs projets de construction et même, dans certains cas, dans leurs projets de rénovation, de restauration ou d'agrandissement.

**ENGAGEMENT 6
LANCER ET RÉALISER, À TOUS LES DEUX ANS ET AVEC L'APPUI
DU MILIEU DES AFFAIRES, UN PROJET EMBLÉMATIQUE D'ART
PUBLIC**

**ENGAGEMENT 7
INCITER LES PROMOTEURS IMMOBILIERS AINSI QUE LES
PROPRIÉTAIRES À INTÉGRER L'ART PUBLIC DANS LEURS
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT**

Pour accroître la présence de l'art public à Montréal, l'installation d'œuvres temporaires et éphémères constitue une avenue riche de créativité artistique et de qualité événementielle, et ce, partout sur le territoire.

Plusieurs regroupements d'artistes réalisent des « événements » d'art public ponctuels, au cours desquels les citoyens peuvent découvrir, dans leur arrondissement, une source de créativité remarquable chez les artistes professionnels et émergents. D'ailleurs, certains musées ont déjà tenu des expositions extérieures d'œuvres d'art, alors que d'autres projettent d'en faire autant. Enfin, plusieurs arrondissements ont participé avec grand intérêt en 2007 à la réalisation d'œuvres temporaires dans le cadre de l'initiative Art public dans les arrondissements de Montréal ; ils souhaitent renouveler l'expérience.

Dans plusieurs grandes villes du monde, les installations d'œuvres temporaires sont devenues une pratique courante ; elles sont un des éléments de positionnement de ces villes et sont intégrées aux stratégies de promotion touristique. Elles représentent d'excellentes occasions de faire éclater la créativité, l'audace et l'innovation dans la façon de concevoir la place de l'art dans l'environnement urbain.

Si Montréal a vu se développer toute une série de grands événements associés aux arts de la scène, il y a encore trop peu de présentations d'envergure associées à l'art public. Si les contraintes logistiques et techniques de l'utilisation du domaine public peuvent être résolues, les difficultés de financement demeurent le principal obstacle.

La Ville consentira des efforts accrus pour favoriser la réalisation de projets d'installations d'œuvres temporaires sur son territoire :

- En matière d'utilisation du domaine public, la Ville systématisera l'appui technique qu'elle a jusqu'ici fourni épisodiquement. Les artistes qui ont conçu des projets savent qu'il s'agit d'une contribution substantielle et irremplaçable.
- La Ville fera également sa part en matière de financement : elle fournira un dollar pour chaque dollar qui sera recueilli d'autres sources, jusqu'à un maximum à identifier.
- La Ville créera une bourse en art public pour la réalisation d'une œuvre à caractère temporaire et qui sera destinée aux artistes émergents.
- Enfin, la Ville encouragera les entreprises et les fondations à s'intéresser aux créations d'œuvres temporaires en art public.

**ENGAGEMENT 8
METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE VISANT À FAVORISER LA
RÉALISATION DE PROJETS D'INSTALLATIONS TEMPORAIRES
SUR LE DOMAINE PUBLIC. CETTE STRATÉGIE INCLURA LE
SOUTIEN LOGISTIQUE ET UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Il existe un autre moyen important pour favoriser le développement de la collection municipale d'art public. Il s'agit de l'acquisition par voie de donation.

Une procédure d'acquisition par don vise à bien encadrer les orientations et les valeurs que la Ville défend en matière d'art public et à baliser les types d'œuvres que la Ville veut acquérir. Son image publique en dépend. Par exemple, des œuvres acquises par don de la part de sociétés privées, de collectionneurs ou des legs d'artistes peuvent contribuer à combler des lacunes de la collection pour certaines périodes de l'histoire de la Ville.

Les critères que la Ville entend inclure dans les procédures d'acquisitions par don touchent le statut professionnel des artistes, la qualité artistique, la créativité, le choix de matériaux durables, le respect du lieu. Évidemment, la présence de jurys composés d'experts et de citoyens s'applique à toute procédure d'acquisition, que ce soit par concours ou par don.

engagement 9 ADOPTER UNE PROCÉDURE D'ACQUISITION PAR DON

3. DIFFUSER ET PROMOUVOIR⁹

L'art public montréalais est riche de sa diversité, de la créativité de ses artistes et de ses repères historiques, mais il demeure trop peu connu. La Ville souhaite donc en favoriser une meilleure connaissance et une meilleure appropriation.

La diffusion et la promotion de l'art public ne peuvent se réaliser sans la collaboration de plusieurs partenaires, qu'ils soient institutionnels ou privés. Les musées, le réseau municipal, les organismes de diffusion, le milieu scolaire et les artistes ont expérimenté, au fil du temps, différentes formes de médiation culturelle qui ont donné lieu à plusieurs

activités telles des parcours, des événements, des visites guidées et des rencontres avec les artistes. Ces partenaires culturels peuvent contribuer à donner à l'art public des formes de diffusion qui le rendent davantage accessible.

Dans cet esprit, la première responsabilité de la Ville est de donner accès à une information de qualité, par la mise au point d'instruments adéquats. Pour refléter l'image d'une métropole culturelle internationale du XXI^e siècle, la diffusion et la promotion de l'art public doivent être innovatrices.



Comme toute production artistique du domaine des arts visuels, l'art public requiert des outils promotionnels de grande qualité visuelle. L'utilisation des technologies Web est primordiale et incontournable : son efficacité est démontrée pour rendre accessible la documentation sur l'art public, pour la mise à jour des renseignements, pour ses possibilités visuelles, pour permettre à tous les publics de télécharger des outils de diffusion et même pour proposer des parcours d'art public aux Montréalais, comme aux visiteurs qui planifient un séjour à Montréal.

Cette priorité accordée aux nouvelles technologies signifie que l'actuel site Internet de la collection municipale d'art public devra être remanié en profondeur.



engagement 10 ÉLABORER, AUTANT AU PROFIT DES CITOYENS QUE DES PARTENAIRES INTERNES ET EXTERNES, DES OUTILS DE DIFFUSION QUI FACILITENT LA CONNAISSANCE DE L'ART PUBLIC SUR LE TERRITOIRE MONTRÉALAIS, DANS CET ESPRIT, MISER DE MANIÈRE PRIORITAIRE SUR L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES WEB



CONCLUSION

Ce nouveau cadre d'intervention en art public, tout en s'inscrivant dans la continuité du Plan d'action en art public de 1989, vise à donner un nouveau souffle au développement de l'art public, et ce, dans le contexte d'une ville en évolution.

L'intérêt particulièrement élevé pour l'art public s'explique notamment par une volonté de favoriser l'accès à l'art, de mettre en valeur les créateurs et d'améliorer le cadre de vie urbain. À cet égard, si le Plan d'action de 1989 souhaitait s'inscrire dans la modernité et de bien préparer le 350^e anniversaire de la fondation de la Ville, ce nouveau cadre d'intervention veut plutôt à concrétiser les engagements inscrits dans les politiques municipales, de même que que dans le Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle.

Les objectifs de ce document sont ambitieux. D'abord, bâtir sur l'expertise acquise et continuer à miser sur les pratiques contemporaines en art visuel. De plus, la Ville veut renforcer sa propre capacité d'intervention et s'inscrire dans la dynamique du développement montréalais, en plus d'obtenir une participation et un appui véritables de la part des entreprises.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de pouvoir compter sur la participation de représentants de la société civile. La Ville mettra donc en place un comité conseil, formé de bénévoles désignés par le conseil municipal. Ce comité aura comme mandat de formuler des avis sur la mise en œuvre du nouveau cadre d'intervention en art public ou de l'une ou l'autre de ses dimensions.

Ce comité conseil pourra aider Montréal, dans le domaine de l'art public, à atteindre l'objectif de faire de Montréal une métropole culturelle internationale du XXI^e siècle.

ENGAGEMENT 11
FORMER UN COMITÉ CONSEIL EN ART PUBLIC, DONT LES
MEMBRES SERONT DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL



annexes

LISTE DES ENGAGEMENTS

INVENTAIRE DE LA COLLECTION MUNICIPALE D'ART PUBLIC

QUELQUES EXEMPLES DE RÉGLEMENTS MUNICIPAUX SUR L'INTÉGRATION
DES ARTS À L'ARCHITECTURE

LISTE DES NOTES DE BAS DE TEXTE

LISTE DES ŒUVRES ET CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

LISTE DES ENGAGEMENTS

engagement 1

Compléter et mettre à jour l'inventaire de la collection d'art public municipale, en documentant l'état de conservation des œuvres, leur contexte artistique et historique, ainsi que l'histoire des lieux

engagement 2

Se doter d'un Plan de conservation de la collection municipale d'art public incluant un programme amélioré d'entretien des œuvres

engagement 3

Se doter d'un règlement sur la protection des œuvres d'art sur le domaine privé et en confier l'application aux arrondissements

engagement 4

Adopter un règlement sur l'intégration des arts à l'architecture pour toute nouvelle construction municipale et inciter les arrondissements à se doter d'un plan d'interventions en art public.

engagement 5

Intégrer l'art public dans tous les grands projets d'aménagement urbain sous responsabilité municipale



engagement 6

Lancer et réaliser, à tous les deux ans et avec l'appui du milieu des affaires, un projet emblématique d'art public

engagement 7

Inciter les promoteurs immobiliers ainsi que les propriétaires à intégrer l'art public dans leurs projets de développement

engagement 8

Mettre en place une stratégie visant à favoriser la réalisation de projets d'installations temporaires sur le domaine public. Cette stratégie inclura le soutien logistique et une contribution financière

engagement 9

Adopter une procédure d'acquisition par don

engagement 10

Élaborer, autant au profit des citoyens que des partenaires internes et externes, des outils de diffusion qui facilitent la connaissance de l'art public sur le territoire montréalais ; dans cet esprit, miser de manière prioritaire sur l'utilisation des technologies Web

engagement 11

Former un comité conseil en art public, dont les membres seront désignés par le conseil municipal

INVENTAIRE DE LA COLLECTION MUNICIPALE D'ART PUBLIC

LISTE DES ŒUVRES INTÉGRÉES AUX ESPACES PUBLICS ET À L'ARCHITECTURE

RÉALISÉE EN	ARRONDISSEMENT	EMPLACEMENT	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
1809	Ville-Marie	Place Jacques-Cartier	MITCHELL, Robert	<i>Monument à Nelson (Colonne Nelson)</i>
1831	Rosemont—La Petite-Patrie	Jardin botanique	DARDEL, René	<i>Le lion de La Feuillée</i>
1849	Plateau Mont-Royal	Square Saint-Louis	MOTT J.L., Iron Works	<i>Fontaine du square Saint-Louis</i>
1869	Ville-Marie	Square Victoria	WOOD, Marshall	<i>Monument à la reine Victoria</i>
1872	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Notre-Dame	LEBOURG, Charles-Auguste	<i>Fontaine Wallace</i>
1875 c	Sud-Ouest	<i>En cours de localisation</i>	N/d	<i>Fontaine aux canards</i>
1878 c	Ville-Marie	Salle du conseil de l'hôtel de ville	Auteur inconnu	<i>Vitraux</i>
1893	Sud-Ouest	Square Saint-Henri	VINCENT, Joseph-Arthur	<i>Monument à Jacques Cartier</i>
1895	Ville-Marie	Place d'Armes	HEBERT, Louis-Philippe	Monument à Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve
1895	Ville-Marie	Parc Chénier	PELZER, Alfonso	Monument à Jean-Olivier Chénier
1895	Ville-Marie	Place du Canada	WADE, George Edward	Monument à sir John A. Macdonald
1897	Ville-Marie	Square Dorchester	HILL, George William	<i>Le lion de Belfort</i>
1898 c	Plateau-Mont-Royal	Bibliothèque Mile-End	Auteur inconnu	<i>Vitraux</i>
1906	Plateau Mont-Royal	Square Saint-Louis	HEBERT, Louis-Philippe	<i>Monument à Louis-Octave Crémazie</i>
1907	Ville-Marie	Square Dorchester	HILL, George William	<i>Monument aux héros de la guerre des Boers</i>
1911	Ville-Marie	De la Commune	HEBERT, Louis-Philippe	<i>Monument à John Young</i>
1914	Ville-Marie	Square Phillips	HEBERT, Louis-Philippe	<i>Monument à Édouard VII</i>
1915	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Marché Maisonneuve	LALIBERTÉ, Alfred	<i>La fermière</i>
1916	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Bain Morgan	LALIBERTÉ, Alfred	<i>Les petits baigneurs</i>
1917 c	Ville-Marie	Bibliothèque centrale	Auteur inconnu	<i>Vitraux</i>
1919	Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce	Parc Notre-Dame-de-Grâce	EDSTROM, David	<i>Monument aux braves de N.D.G.</i>
1919	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	HILL, George William	<i>Monument à sir George-Étienne Cartier</i>
1920	Plateau Mont-Royal	Parc La Fontaine	LALIBERTÉ, Alfred	<i>Monument à Dollard des Ormeaux</i>
1921	Rosemont—La Petite-Patrie	Parc Dante	BALBONI, Carlo	<i>La mort de Dante</i>
1924	Verdun	Hôtel de ville	M ^C CARTHY, Cœur de lion	<i>Monument aux braves de Verdun</i>
1925	Lachine	3015, rue Henri-Dunant	LALIBERTÉ, Alfred	<i>Monument aux braves de Lachine</i>
1926	Ville-Marie	Place des Patriotes	LALIBERTÉ, Alfred	<i>Monument aux Patriotes</i>

RÉALISÉE EN	ARRONDISSEMENT	EMPLACEMENT	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
1927	Ville-Marie	Place Vauquelin	BENET, Eugène-Paul	<i>Monument à Jean Vauquelin</i>
1930	Plateau Mont-Royal	Parc La Fontaine	HEBERT, Henri	<i>Monument à Louis-Hippolyte La Fontaine</i>
1930 c	Plateau-Mont-Royal	Centre Laurier	Auteur inconnu	<i>Vitraux</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	BÉLANGER, Octave	<i>Champlain visite de nouveau le site de Montréal en 1611</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	BOUDOT, Lucien et Fernand CERCEAU	<i>Jacques Cartier est reçu par le chef Agouhana</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	BORDUAS, Paul-Émile	<i>Carte du site de Montréal par Champlain en 1611</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	BORDUAS, Paul-Émile	<i>Les anciennes possessions françaises en Amérique</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	BORDUAS, Paul-Émile	<i>Les voyages de Jacques Cartier au Canada en 1534 et 1535</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	BORDUAS, Paul-Émile	<i>Montréal de 1645 à 1672</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	BORDUAS, Paul-Émile	<i>Montréal en 1760</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	BORDUAS, Paul-Émile	<i>Plan d'Hochelaga par Jacques Cartier en 1535</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	DELFOSSÉ, George	<i>Maisonneuve fonde Montréal le 18 mai 1642</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	FANIEL, Alfred	<i>Jacques Cartier sur le sommet du mont Royal</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	FORTIN, Marc-Aurèle	<i>Champlain explore le site de Montréal en 1603</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	HÉBERT, Adrien	<i>Jacques Cartier atterit à Hochelaga en 1535</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	HOLGATE, Edwin H.	<i>Départ de La Salle pour aller à la découverte du Mississipi</i>
1930	Ville-Marie	Square Dorchester	LAWSON, G.A.	<i>Monument à Robert Burns</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	PELLUS, Raymond	<i>Le serment de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	PILOT, Robert	<i>Maisonneuve érige une croix sur la montagne</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	TAYLOR, William Hughes	<i>La fondation de Montréal est décidée à Paris</i>
1930	Ville-Marie	Chalet du mont Royal	TOPHAM, William Thurston	<i>Dollard des Ormeaux meurt à Long-Sault pour sauver la colonie</i>
1931	Ville-Marie	Bibliothèque Centrale	VÉGIARD, Alfonse	<i>Traitement pictural au plafond de l'ancien bureau du conservateur</i>
1931	Ville-Marie	Square Cabot	CASINI, Guido	<i>Monument à Giovanni Caboto</i>
1951	Rosemont—La Petite-Patrie	Jardin botanique	DAOUST, Sylvia	<i>Monument au frère Marie-Victorin</i>
1953	Ville-Marie	Square Dorchester	BRUNET, Émile	<i>Monument à sir Wilfrid Laurier</i>
1956 c	Rosemont—La Petite-Patrie	Restaurant du Jardin botanique	LAPALME, Robert	<i>Deux murales</i>

RÉALISÉE EN	ARRONDISSEMENT	EMPLACEMENT	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
1957	Sud-Ouest	Centre récréatif Gadbois	FILION, Arman	<i>Les baigneurs</i>
1958	Plateau Mont-Royal	Parc Sir-Wilfrid-Laurier	PLANES, José	<i>Monument à Isabelle La Catholique</i>
1960	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Aréna Maurice-Richard	MEROLA, Mario	<i>Murale</i>
1960	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Aréna Maurice-Richard	FILION, Arman	<i>Bas-relief</i>
1960	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Centre Pierre-Charbonneau	MEROLA, Mario	<i>Murale peinte</i>
1960	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Centre Pierre-Charbonneau	THÉBERGE, Claude et Marcel GENDREAU	<i>Murale céramique</i>
1960	Rosemont—La Petite-Patrie	Chalet du parc Maisonneuve	MEROLA, Mario	<i>Murale</i>
1961	Rosemont—La Petite-Patrie	Jardin botanique	BORDUAS, Paul	Oiseau
1961	Ville-Marie	<i>Retirée temporairement</i>	ILIU, Joseph	<i>Sans titre</i>
1962	Plateau Mont-Royal	Centre du Plateau	Artiste inconnu (architecte Paul H. Lapointe)	<i>Murale en relief et sculpture</i>
1962	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Notre-Dame	ADAM, Henri-Georges	<i>Obélisque oblique</i>
1964	Plateau Mont-Royal	Habitations Laurier	LEMIEUX, Maurice F.	<i>Ashapmouchouan</i>
1964	Ville-Marie	<i>Retirée temporairement</i>	BISSON, Yvette	<i>Oh Homme! Oh Femme!</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	BURMAN, Irvin	<i>Sans titre</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	CARDENAS, Augustin	<i>Sans titre</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	CHAVIGNIER, Louis Emmanuel	<i>Le carrousel sauvage</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	ELOUL, Kosso	<i>Optimax</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	PILLHOFER, Josef	<i>Sans titre</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	REDDY, Krishna	<i>Sans titre</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	SIGNORI, Carlo Sergio	<i>Sans titre</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	SKLAVOS, Yérassimos	<i>Les sœurs cardinales</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	SZEKELY, Pierre	<i>L'ange de pierre</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	VAILLANCOURT, Armand	<i>La force</i>
1964	Ville-Marie	Parc du Mont-Royal	WITEBSKY, Shirley	<i>Sans titre</i>
1964	Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	Bibliothèque Saint-Michel	RACICOT, Camille	<i>Un scout au repos</i>
1965 c	Pierrefonds-Roxboro	Bibliothèque de Pierrefonds	BONET, Jordi	<i>Sans titre</i>
1965	Lachine	Musée de Lachine	COMTOIS, Ulysse	<i>Décor</i>
1965	Plateau Mont-Royal	Square Saint-Louis	VAILLANCOURT, Armand	<i>La sainte Trinité</i>
1965	Rosemont—La Petite-Patrie	Jardin botanique	VAILLANCOURT, Armand	<i>Rectangle</i>
1966	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Bibliothèque de Pointe-aux-Trembles	DE TONNANCOUR, Jacques	<i>Murale peinte</i>
1966	Lachine	Musée de Lachine	TRUDEAU, Yves	<i>Spatio-mobile #1</i>

RÉALISÉE EN	ARRONDISSEMENT	EMPLACEMENT	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
1966	Rosemont—La Petite-Patrie	Jardin botanique	POLQUIN, Jean-Noël	<i>Épisode</i>
1967	Lachine	Parc René-Lévesque	LEROY, Hugh	<i>Four Elements Column</i> <i>(prêt du Musée des beaux-arts de Montréal)</i>
1967	Sud-Ouest	Bibliothèque Marie-Uguay	KEYT, George	<i>Lamka Mata</i>
1967	Verdun	Centre culturel de Verdun	CAVALLI, Roger	<i>La femme-fontaine</i>
1967	Verdun	Centre culturel de Verdun	POPESCU, Cara	<i>Le passé, le présent et l'avenir</i>
1967	Ville-Marie	Pavillon de l'administration, parc Jean-Drapeau	Auteur inconnu	Murale inuit
1967	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Sainte-Hélène	CALDER, Alexander	<i>Man, Three Disks (L'Homme)</i>
1967	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Sainte-Hélène	GLADSTONE, Gerald	<i>Orbite optique no 2, dite L'Artichaut</i>
1967	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Notre-Dame	HEYVAERT, Pierre	<i>Acier</i>
1967	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Notre-Dame	HUNT, Henry et Tony	<i>Totem Kwakiutl</i>
1967	Ville-Marie	Retirée temporairement	HUNTER, Raoul	<i>Iris</i>
1967	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Sainte-Hélène	LEFÉBURE, Jean	<i>Signe solaire</i>
1967	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Sainte-Hélène	ROUSSIL, Robert	<i>Girafes</i>
1967	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Sainte-Hélène	ROUSSIL, Robert	<i>Migration</i>
1967	Ville-Marie	Square Chaboillez	THORVALDSEN, Berthel	<i>Monument à Nicolas Copernic</i>
1967	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Sainte-Hélène	TRUDEAU, Yves	<i>Le phare du Cosmos</i>
1967	Ville-Marie	Place Upper-Trafalgar	SCHLEE, Hans	<i>Affinités</i>
1970	Saint-Laurent	Hôtel de Ville - Saint-Laurent	FRÉJEAU, Raymond	<i>Fontaine</i>
1970	Sud-Ouest	Parc des Hommes-Forts	PELLETIER, Robert	<i>Monument à Louis Cyr</i>
1971	LaSalle	Usine de filtration Charles-J-des Baillets	CONNOLLY, Raynald	<i>L'eau et la nourriture</i>
1971	LaSalle	Usine de filtration Charles-J-des Baillets	FIORUCCI, Vittori	<i>L'eau et la santé</i>
1971	LaSalle	Usine de filtration Charles-J-des Baillets	NADEAU, Marc-Antoine	<i>L'eau et les sports</i>
1971	LaSalle	Usine de filtration Charles-J-des Baillets	MORIN, Madeleine	<i>L'eau et le transport</i>
1971	Rosemont—La Petite-Patrie	Jardin botanique	VIVOT, Léa	<i>Le banc des amoureux</i>
1972	Lachine	Musée de Lachine	FOURNELLE, André	<i>Nous deux</i>
1972	Lachine	Musée de Lachine	LEMIEUX, Maurice F.	<i>Écllosion (dépôt de la famille de l'artiste)</i>
1972	Plateau Mont-Royal	Édifice Alcide-Chaussée	ANGERS, Pierre Yves	<i>Le malheureux magnifique</i>
1972	Plateau Mont-Royal	Square Saint-Louis	VAILLANCOURT, Armand	<i>Sans titre</i>
1972	Ville-Marie	Habitations De Maisonneuve	LEMIEUX, Maurice F.	<i>À voile déchirée</i>
1973	Montréal-Nord	Boulevard Henri-Bourassa	GRANCHE, Pierre	<i>Hommage aux travailleurs</i>

RÉALISÉE EN	ARRONDISSEMENT	EMPLACEMENT	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
1973	Plateau Mont-Royal	Habitations De Mentana	LEMIEUX, Maurice F.	<i>Évolution de joie</i>
1973	Rosemont—La Petite-Patrie	Jardin botanique	WINANT, Alice	<i>First Jewel</i>
1974	Ville-Marie	Place Jean-Paul-Riopelle	RIOPELLE, Jean-Paul	<i>La Joute</i> <i>(dépôt du Musée d'art contemporain de Montréal)</i>
1976	Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	Parc de Turin	DE PALMA, Armand	<i>Monument à Christophe Colomb</i>
1977	Lachine	Place de l'hôtel de ville	DUBOIS, Pierre-Gilles	<i>Fontaine de vie (Les baigneuses)</i>
1977	Lachine	Musée de Lachine	SAXE, Henry	<i>Dex</i>
1977	Ville-Marie	Place Norman-Bethune	SI TU, Jie	<i>Monument à Norman Bethune</i>
1978	Saint-Laurent	Parc Marlborough	GALIPEAU, Benoît	<i>Cube géométrique</i>
1978	Sud-Ouest	Habitations Favard	LEMIEUX, Maurice F.	<i>Sublime</i>
1981	Sud-Ouest	Maison de la culture Marie-Uguay	HÉBERT, Jacques	<i>L'espace de l'homme dans l'univers</i>
1981	Ville-Marie	Parc Serge-Garant	CARPENTIER, Jacques	<i>Sans titre</i>
1982	Île Bizard – Sainte-Geneviève	<i>Retirée temporairement</i>	RITTENHOUSE, Trixi	<i>Sans titre</i>
1982	Lachine	Musée de Lachine	MILLETTE, Claude	<i>Trajectoire no 2</i>
1982	Sud-Ouest	Place Roland-Proulx	ARSENAULT, Denise	<i>Discours du roi poète</i>
1983	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Bibliothèque Côte-des-Neiges	REUSCH, Astri	<i>Sans titre</i>
1983	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Bibliothèque Le Prévost	CHARLAND-FAVRETTI, Lyse	<i>Puit de lumière en vitraux</i>
1983	Sud-Ouest	Square D'Iberville	Auteur inconnu	<i>Monument à Pierre Lemoyne d'Iberville</i>
1983	Ville-Marie	Parc Miville-Couture	ANGERS, Pierre Yves	<i>Les clochards célestes</i>
1983	Ville-Marie	Square Viger	DAUDELIN, Charles	<i>Agora</i>
1984	Anjou	Bibliothèque Anjou	LEMIEUX, Lisette	<i>Chapiteaux</i>
1984	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Bibliothèque Côte-des-Neiges	NANTEL, Lise	<i>Chevauchée rose</i>
1984	LaSalle	Bibliothèque l'Octogone	LAMARCHE, Claude	<i>Sans titre</i>
1984	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce	ROCHETTE, Sylvie	<i>Sans titre</i>
1984	Lachine	<i>Retirée temporairement</i>	SANDONATO, Aurélio	<i>Point de mire</i>
1984	LaSalle	Mairie d'arrondissement de LaSalle	CADIEUX, Alain	<i>Table Ronde</i>
1984	Plateau Mont-Royal	Place Urbain-Baudreau-Graveline	BUREN, Daniel	<i>Neuf couleurs au vent</i>
1984	Plateau-Mont-Royal	Bibliothèque Mont-Royal	LEMIEUX, Lisette	<i>Sans titre</i>
1984	Saint-Léonard	Bibliothèque Saint-Léonard	GOULET, Michel	<i>Trait d'union</i>
1984	Ville-Marie	Square Viger	DAUDELIN, Charles	<i>Mastodo</i>
1984	Ville-Marie	Square Viger	GNASS, Peter	<i>Fontaine</i>

RÉALISÉE EN	ARRONDISSEMENT	EMPLACEMENT	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
1984	Ville-Marie	De la Gauchetière	LUI, Andrew	<i>Les sons de la musique</i>
1984	Ville-Marie	De la Gauchetière	PANG, Tin Neon	<i>Le roi Singe</i>
1985	Lachine	Bibliothèque municipale Saul-Bellow	BÉCOT, André	<i>Le cycle humain</i>
1985	Lachine	Musée de Lachine	CARPENTIER, Jacques	<i>Trilogie</i>
1985	Lachine	Parc Summerlea	FOURNELLE, André	<i>États de choc</i>
1985	Lachine	Promenade Père-Marquette	LASALLE, Jules	<i>Monica</i>
1985	Lachine	Musée de Lachine	LEBLANC, Pierre	<i>Pont d'Arles en transfert</i>
1985	Lachine	Promenade Père-Marquette	NADEAU, Guy	<i>Du long du long</i>
1985	Lachine	Parc Monk	NEPVEU, Robert	<i>Force et progrès</i>
1985	Plateau-Mont-Royal	Ancienne caserne d'incendie 14	FOURNELLE, André	<i>Sculpture</i>
1985	Verdun	Parc Labelle	VALADE, Dominique	<i>L'argoulet</i>
1985	Ville-Marie	Square Viger	THÉBERGE, Claude	<i>Force</i>
1986	Lachine	Port de plaisance	BARBEAU, Marcel	<i>Liberté, liberté chérie</i>
1986	Lachine	Parc René-Lévesque	CANTIENI, Graham	<i>Hermès</i>
1986	Lachine	Parc René-Lévesque	FOURNELLE, André	<i>La ville blanche</i>
1986	Lachine	Parc René-Lévesque	LEBLANC, Pierre	<i>Signal pour Takis</i>
1986	Lachine	Parc René-Lévesque	NARITA, Takera	<i>From A</i>
1986	Lachine	Parc René-Lévesque	ROLLAND, Dominique	<i>Le phare d'Archimède</i>
1986	Lachine	Parc René-Lévesque	VAZAN, Bill (William)	<i>Story Rock</i>
1986	Saint-Léonard	Caserne d'incendie 22	BEREZOWSKY, Liliana	<i>Smoke and steel</i>
1986	Saint-Léonard	Parc Ladauversière	TACCOLA, U. et ZACCARELLA, A.	<i>N.d.</i>
1986	Saint-Léonard	Parc Saint-Léonard	VAILLANCOURT, Armand	<i>Justice et paix</i>
1986	Ville-Marie	Place du frère André	BRUNET, Émile	<i>Monument au frère André</i>
1986	Ville-Marie	Bibliothèque Frontenac	FIORUCCI, Vittorio	<i>Une leçon d'histoire</i>
1986	Ville-Marie	Boulevard de Maisonneuve Ouest	LANCZ, Paul	<i>Monument à John F. Kennedy</i>
1987	Ville-Marie	Chapelle historique du Bon-Pasteur	DEMIDOFF-SÉGUIN, Tatiana	<i>Portail avec bas-reliefs</i>
1987	Lachine	Musée de Lachine	BOISVERT, Gilles	<i>L'arbre des générations</i>
1987	Lachine	Musée de Lachine	LEBLANC, Pierre	<i>Lieux sans temple 3</i>
1987	Lachine	Musée de Lachine	LEBLANC, Pierre	<i>Lieux sans temple 4</i>
1987	Lachine	Musée de Lachine	LEBLANC, Pierre	<i>Lieux sans temple 5</i>
1987	LaSalle	Parc des Rapides	DYENS, Georges	<i>Hommage aux forces vitales du Québec</i>

RÉALISÉE EN	ARRONDISSEMENT	EMPLACEMENT	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
1987	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	Stade olympique	LASALLE, Jules	Monument à Jackie Robinson
1987	Plateau-Mont-Royal	Bibliothèque Mont-Royal	LEMIEUX, Lisette	Colonne stèle
1987	Ville-Marie	Place du Commerce	LASALLE, Jules	Joseph-Xavier Perrault
1987	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Centre Jean-Marie Gauvreau	LAMARCHE, Claude	Temps d'heures
1987	Rosemont – La Petite-Patrie	Bibliothèque La Petite-Patrie	LAPOINTE, Michèle	Le théâtre de papier
1988	Lachine	<i>Retirée temporairement</i>	BARBEAU, Marcel	La piedmontaise
1988	Lachine	Parc René-Lévesque	BOISVERT, Gilles	Vire-au-vent
1988	Lachine	Parc René-Lévesque	DELAVALLE, Jean-Marie	China Wall
1988	Lachine	Parc René-Lévesque	MALER, Miroslav	Cheval à plume
1988	Lachine	Parc René-Lévesque	OLARIU, Octavian	Écluses
1988	Lachine	Parc René-Lévesque	ROUSSIL, Robert	Hommage à René Lévesque
1988	Lachine	Parc René-Lévesque	VALADE, Dominique	Les cariatides
1988	Ville-Marie	Place Marguerite-Bourgeoys	LASALLE, Jules	Hommage à Marguerite Bourgeoys
1989	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Maison de la culture Mercier	LAMARCHE, Claude	Anamorphe d'une fenêtre
1990	Ahuntsic – Cartierville	Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation	RUBA, Guerino	Limite temps
1990	Île Bizard – Sainte-Geneviève	Parc Eugène-Dostie	MILLETTE, Claude	Trame d'appel
1990	LaSalle	Parc des Rapides	CARPENTIER, Jacques	Communion
1990	LaSalle	Place Félix-Leclerc	DEMIDOFF-SÉGUIN, Tatiana	Place du Temple
1990	LaSalle	Boulevard LaSalle	WIDGERY, Catherine	Wind Boat
1990	Montréal-Nord	Boulevard Albert-Brosseau	BESNER, Jean-Jacques	Voile I
1990	Montréal-Nord	Boulevard Albert-Brosseau	BESNER, Jean-Jacques	Voile II
1990	Pierrefonds-Roxboro	Bibliothèque de Pierrefonds	MOROSOLI, Joëlle	Courbes et vent
1990	Plateau-Mont-Royal	Place Roy	GOULET, Michel	Les leçons singulières (volet 1)
1990	Plateau-Mont-Royal	Parc La Fontaine	LANGEVIN, Roger	Debout (Monument à Félix Leclerc)
1990	Saint-Laurent	Bibliothèque de Saint-Laurent	DAUDELIN, Charles	Caillouido
1990	Saint-Laurent	Parc Alexis-Nihon	LARIVIÈRE, Gilles	Temple du troisième millénaire
1990	Saint-Laurent	Parc Noël-Sud	ROUSSIL, Robert	Lieu (ou Fleur d'hiver)
1990	Saint-Laurent	Parc Saint-Laurent	SANDONATO, Aurélio	Les promeneurs
1990	Saint-Laurent	Parc Caron	VALADE, Dominique	Les dos blancs
1990	Verdun	Jardin du Citoyen, Le	BERGERON, Germain	Le tailleur de pierre
1990	Verdun	Parc Vancouver	BERGERON, Germain	Le cycliste

RÉALISÉE EN	ARRONDISSEMENT	EMPLACEMENT	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
1991	Lachine	Bibliothèque Saint-Pierre	FARLEY, Denis	<i>Sans titre</i>
1991	Plateau Mont-Royal	Parc La Fontaine, Belvédère Léo-Ayotte	GOULET, Michel	<i>Les leçons singulières (volet 2)</i>
1991	Ville-Marie	Parc du mont Royal	BOYER, Gilbert	<i>La montagne des jours</i>
1991	Ville-Marie	Parc Hector-Toe-Blake	DUBRAY, Vital	<i>Buste de Simon Bolivar</i>
1991	Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	Parc Jarry	COVIT, Linda	<i>Caesura</i>
1992	Lachine	Boulevard Saint-Joseph	MALER, Miroslav	<i>Études pour la figure, Saint-Laurent</i>
1992	Lachine	Musée de Lachine	FOURNELLE, André	<i>Espace cubique ou hommage à Malevich</i>
1992	Lachine	Parc Fort-Rolland	COVIT, Linda	<i>Theatre for Sky Blocks</i>
1992	Lachine	Parc Fort-Rolland	GOULET, Rose-Marie	<i>Monument pour L</i>
1992	Lachine	Parc René-Lévesque	NADEAU, Guy	<i>Les voûtes d'Ulysse</i>
1992	Lachine	Parc René-Lévesque	LEBLANC, Pierre	<i>Souvenir de 1955 ou 2026 Roberval</i>
1992	Lachine	Parc René-Lévesque	WIDGERY, Catherine	<i>The Passing Song</i>
1992	Lachine	Parc Stoney-Point	LEMIEUX, Lisette	<i>Regard sur le fleuve</i>
1992	Lachine	Parc Summerlea	VALADE, Dominique	<i>Le portage</i>
1992	Lachine	Parc Summerlea	VAZAN, Bill (William)	<i>Le navigateur</i>
1992	Plateau Mont-Royal	Parc La Fontaine, Place Charles-de-Gaulle	DEBRÉ, Olivier	<i>Obélisque en hommage à Charles de Gaulle</i>
1992	Ville-Marie	Place Émilie-Gamelin	CHARNEY, Melvin	<i>Gratte-ciel, cascades d'eau / rues, ruisseau... une construction</i>
1993	Verdun	Centre culturel de Verdun	MILLETTE, Claude	<i>La naissance</i>
1993	Ville-Marie	Place Albert-Duquesne	McEWEN, John et HILTON-MORE, Marlene	<i>After Babel, a Civic Square</i>
1993	Ville-Marie	Place D'Youville	MIHALCEAN, Gilles	<i>La peur</i>
1993	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Ile Sainte-Hélène	SEBASTIAN	<i>Puerta de la Amistad</i>
1994	Lachine	Musée de Lachine	DUMOUCHEL, Agnès	<i>Albarello</i>
1994	Lachine	Parc René-Lévesque	GOULET, Michel	<i>Détour : le grand jardin</i>
1994	Lachine	Parc René-Lévesque	MOORE, David	<i>Site / interlude</i>
1994	Lachine	Parc René-Lévesque	MORIN, Jean-Pierre	<i>La pierre et le feu</i>
1994	Lachine	Parc René-Lévesque	PRENT, Mark	<i>Explorer</i>
1994	Lachine	Parc René-Lévesque	ROLLAND, Dominique	<i>Le déjeuner sur l'herbe</i>
1994	Ville-Marie	<i>Retirée temporairement</i>	BOYER, Gilbert	<i>Mémoire ardente</i>
1995	Île-Bizard-Sainte-Geneviève	Bibliothèque de l'Île-Bizard	LAPOINTE, Michèle	<i>Et pourtant elle tourne</i>
1996	LaSalle	Aquadôme-Centre aquatique familiale de LaSalle	GOULET, Rose-Marie	<i>Splish-splash</i>

RÉALISÉE EN	ARRONDISSEMENT	EMPLACEMENT	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
1997	Ahuntsic – Cartierville	Île de la Visitation	LECLERC, Pierre	<i>Triptyque sur le paysage</i>
1997	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Aréna Maurice-Richard	BOURGEAU, Annick et Jules LASALLE	<i>Hommage à Maurice Richard (prêt Fondation Maurice-Richard)</i>
1997	Plateau Mont-Royal	Parc Claude-Jutra	DAUDELIN, Charles	<i>Hommage à Claude Jutra</i>
1997	Ville-Marie	Place d'Armes	TETT, Allison et LEUNG, Joanne	<i>Mundus (Polaris)</i>
1997	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau, Île Sainte-Hélène	DE ALMEIDA, Charters	<i>La ville imaginaire</i>
1997	Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	Parc Athéna	GOKAKIS, Spyros	<i>Athéna</i>
1998	Ahuntsic – Cartierville	Parc Marcelin-Wilson	LARIVÉE, Francine	<i>La réparation</i>
1998	Rivière-des-prairies – Pointe-aux-Trembles	Maison de la culture Pointe-aux-Trembles	PAIEMENT, Alain	<i>Jour ou nuit inconnue</i>
1998	Rosemont – La Petite-Patrie	Parc Guglielmo-Marconi	ANTOCI, Rosario	<i>La source</i>
1999	Ahuntsic-Cartierville	Maison de la culture d'Ahuntsic	PELLEGRINUZZI, Roberto	<i>Le spectacle de la curiosité</i>
1999	Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	Parc Mackenzie-King	DE LEON IMAO, Jr., Abdulmari	<i>Buste du Dr. José P. Rizal</i>
1999	Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	Place du 6-décembre-1989	GOULET, Rose-Marie	<i>Nef pour quatorze reines</i>
1999	Plateau Mont-Royal	Place Gérald-Godin	LES INDUSTRIES PERDUES	<i>Tango de Montréal</i>
1999	Ville-Marie	Place De La Dauversière	ATELIER TAG	<i>Hommage à Jérôme Le Royer De La Dauversière</i>
1999	Ville-Marie	Place Émilie-Gamelin	HUNTER, Raoul	<i>Monument à Émilie Gamelin</i>
1999	Ville-Marie	Promenade de la rue de la Commune	TETT, Allison et YAMAZAKI, Katsuhiko	<i>Mundus (Équinoxe)</i>
2000	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Bibliothèque Rivière-des-Prairies	BOURASSA, Guy	<i>Parades-parures</i>
2000	Saint-Laurent	Place de l'an 2000	TRUDEAU, Yves	<i>Parvis et portail #22</i>
2000	Verdun	Centre communautaire Elgar	LANGVIN, Roger	<i>La porte de l'avenir</i>
2000	Ville-Marie	Place J.-Ernest-Laforce	GAVOTY, Jean-François et PÉRÉ Guerric	<i>Le jardin de Lyon</i>
2000	Ville-Marie	Parc Hector-Toe-Blake	TOTO, Carlos Maria	<i>Buste de José de San Martin</i>
2001	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	<i>Retirée temporairement</i>	GNASS, Peter	<i>Cheminement topographique d'une boîte pour tartes aux bleuets</i>
2001	Saint-Léonard	Centre Léonard de Vinci	SANTINI, Laura	<i>Trapolino</i>
2001	Sud-Ouest	Rond-point, rues Centre et Atwater	MIHALCEAN, Gilles	<i>Monument à la Pointe</i>
2001	Ville-Marie	Place De La Dauversière	BOURGEAU, Annick	<i>Monument à Jean Drapeau</i>
2001	Ville-Marie	Centre d'histoire de Montréal	PAIEMENT, Alain	<i>Ce qui reste 1997-2001</i>
2002	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Bibliothèque Parc-Extension	LEMIEUX, Lisette	<i>Tables des matières de supports du savoir</i>
2003	Outremont	Parc Beaubien	LANCZ, Paul	<i>Monument à Joseph Beaubien</i>
2003	Sud-Ouest	Marché Atwater	JARNUSZKIEWICZ, Jacek	<i>Les allusifs</i>
2003	Ville-Marie	Parc Maisonneuve-Cartier	DE BROIN, Michel	<i>Révolutions</i>

RÉALISÉE EN	ARRONDISSEMENT	EMPLACEMENT	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
2003	Ville-Marie	Place Jean-Paul-Riopelle	GRANET, Roseline	<i>Le grand Jean-Paul (dépôt de la Banque Nationale du Canada)</i>
2004	Sud-Ouest	Centre George-Vanier	DUVAL, Lucie	<i>À la croisée des mots</i>
2004	Ville-Marie	Square Dalhousie	ALLOUCHERIE, Jocelyne	<i>Porte de jour</i>
2005	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Maison de la culture Maisonneuve	AQUINO, Eduardo	<i>Vous êtes ici</i>
2005	Plateau Mont-Royal	Parc Devonshire s Place de la Roumanie	GORDUZ, Vasile	<i>Hommage à Mihai Eminescu, poète roumain</i>
2005	Plateau Mont-Royal	Square Saint-Louis	GRANET, Roseline	<i>Monument à Émile Nelligan</i>
2005	Sud-Ouest	Parc Marguerite-Bourgeois	BOURGAULT, Pierre	<i>Le village imaginé</i>
2005	Verdun	Île-des-Sœurs	GOULET, Michel	<i>Le carrousel de l'île</i>
2006	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Bibliothèque interculturelle de Côte-des-Neiges	BAIER, Nicolas	<i>Bibliotheca Universalis</i>
2006	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Bibliothèque interculturelle	BRIÈRE, Marie-France	<i>Les jours d'été quand le fleuve monte à l'assaut des murs, M. Uguay</i>
2006	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	Centre communautaire de Côte-des-Neiges	BAIER, Nicolas	<i>Chibouki</i>
2006	Montréal-Nord	Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord	HAYEUR, Isabelle	<i>Songes</i>
2006	Outremont	Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont	PELLEGRINUZZI, Roberto	<i>Espace vert</i>
2006	Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	Bibliothèque Pointe-aux-Trembles	DUVAL, Lucie	<i>Mots choisis</i>
2006	Rosemont – La Petite-Patrie	Jardin botanique	ALLOUCHERIE, Jocelyne	<i>Regarder les pommiers</i>
2006	Rosemont – La Petite-Patrie	Parc Molson	MORIN, Jean-Pierre	<i>Temps d'arrêt</i>
2006	Ville-Marie	Pavillon du lac aux Castors	VERMETTE, Claude	<i>Murale extérieure</i>
2007	Ahuntsic – Cartierville	Parc Berthe-Louard	COVIT, Linda	<i>Les graminées du jardin Saint-Sulpice</i>
2007	Ville-Marie	Place du Cardinal-Paul-Émile-Léger	LANCZ, Paul	<i>Buste du cardinal Paul-Émile Léger (prêt de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger)</i>
2008	Rosemont – La Petite-Patrie	Parc Jean-Duceppe	VIGER, Louise	<i>Des lauriers pour mémoire, Jean-Duceppe 1923-1990</i>
2009	Ville-Marie	Parc Jean-Drapeau	DE BROIN, Michel	<i>L'Arc, à la mémoire de Salvador Allende</i>
2009	Saint-Laurent	Parc Philippe-Laheurte	LAMARCHE, Claude	<i>Le Coup de départ</i>
2009	Ahuntsic – Cartierville	Parc Belmont	LACHAPELLE, Guillaume	<i>L'attente</i>
—	Outremont	Parc Outremont	HEBERT, Henri	<i>Monument aux braves d'Outremont</i>
—	Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	Maison Beaudry	Auteur inconnu	<i>Murale peinte</i>
—	Sud-Ouest	Centre récréatif Gadbois	CARTIER, Jean	<i>Sans titre</i>
—	Sud-Ouest	Station de pompage centrale (Atwater)	Auteur inconnu	<i>Fontaine avec mosaïques</i>
—	Sud-Ouest	Square Sir-George-Étienne-Cartier	MOTT J.L., Iron Works	<i>Sculpture-fontaine</i>

QUELQUES EXEMPLES DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX SUR L'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE

QUÉBEC | 500 000 HAB.

Adoption :	Règlement adopté par le conseil municipal en 1989
Champ d'application :	Toute nouvelle construction d'édifices municipaux
Gestionnaire :	Service des arts et de la culture
Budget :	Entre .5% et 1.5% du coût de construction
Choix des œuvres :	Concours sur invitation restreinte ou par avis public
Autre règlement :	Aucun règlement ne s'appliquant aux projets privés de construction

TORONTO | 2 500 000 HAB.

Adoption :	Règlement adopté par le conseil municipal en 2007
Champ d'application :	Toute nouvelle construction d'édifices municipaux
Gestionnaire :	City Planning Division, Urban Design Section
Budget :	1% du coût de construction
Choix des œuvres :	Concours sur invitation ou par avis public
Autre règlement :	Autre règlement adopté en 1986 s'appliquant à certains projets privés de construction

SAN FRANCISCO | 744 000 HAB.

Adoption :	Ordonnance adoptée par le conseil municipal en 1969
Champ d'application :	Tout projet de construction d'édifices municipaux, de parcs et places publiques, d'ouvrages d'ingénierie et d'équipement de transport
Gestionnaire :	San Francisco Arts Commission
Budget :	2% du coût de construction
Choix des œuvres :	Par concours sur invitation ou par avis public pour les projets le plus de 50 000 \$
Autre règlement :	Autre règlement s'appliquant à certains projets privés de construction, seulement dans certaines zones de la ville

PHILADELPHIE | 1 450 000 HAB.

Adoption :	Ordonnance adoptée par le conseil municipal en 1959
Champ d'application :	Tout projet de construction d'édifices municipaux, de parcs et places publiques, d'ouvrages d'ingénierie et d'équipement de transport
Gestionnaire :	City of Philadelphia Public Art Office Redevelopment Authority of the City of Philadelphia
Budget :	Entre 1% et 2% du coût de construction
Choix des œuvres :	Formules de concours très variées, de la plus restreinte à la plus large
Autre règlement :	Autre règlement s'appliquant à certains projets privés de construction

SEATTLE | 585 000 HAB.

Adoption :	Ordonnance adoptée par le conseil municipal en 1973
Champ d'application :	Tout projet de construction d'édifices municipaux, de parcs et places publiques, d'ouvrages d'ingénierie et d'équipement de transport
Gestionnaire :	Office of Arts and Cultural Affairs
Budget :	Entre 1% et 1.5%
Choix des œuvres :	Achat d'œuvres existantes ou commandes par concours sur invitation ou par avis public
Autre règlement :	Autre règlement s'appliquant à certains projets privés de construction



LISTE DES NOTES DE BAS DE TEXTE

¹ Ville de Montréal, Plan d'urbanisme de Montréal, novembre 2004, p. 138-139	12
² Ville de Montréal, Politique du patrimoine, mai 2005, p.61 et 74	12
³ Ville de Montréal, Politique de développement culturel 2005-2015, août 2005, p. 59	12
⁴ Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle, p. 11 et 14	12
⁵ Maintenir : signifie opération minimale d'entretien. Conserver : signifie opération de documentation, de conservation curative ou de restauration.	14
⁶ Ville de Montréal, Politique du patrimoine, mai 2005, p. 74.	15
⁷ Acquérir : signifie à titre de propriétaire de la collection municipale d'art public. Développer : signifie à titre de gestionnaire du parc d'art public montréalais et de responsable de l'aménagement de son territoire.	15
⁸ Oeuvre majeure : signifie œuvre pour laquelle un citoyen ou un visiteur fera un détour pour aller la voir.	15
⁹ Diffuser : signifie faire connaître, partager. Promouvoir : signifie en faire la promotion par la communication.	17

LISTE DES ŒUVRES ET CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

COUVERTURE (de gauche à droite)

George William Hill, monument à sir George-Étienne Cartier, 1919
Collection Ville de Montréal
Michel Dubreuil, 2007

Giorgia Volpe, Mirages, 2007
Installation au parc des Compagnons-de-Saint-Laurent dans le cadre de Paysages Éphémères
Gunther Gamper, 2007

Atelier In situ, 10 000 up (détail), 2006
Installation sur le square Victoria dans le cadre du Festival international de jardins,
Jardins de Métis / Reford Gardens
Festival international de jardins, Jardins de Métis / Reford Gardens, 2006

Alexander Calder, Man Three Disks (L'Homme) (détail), 1967
Collection Ville de Montréal - © Succession Alexander Calder / SODRAC (2009)
Fernando Garcia, 2003

PAGE 3

Pierre Bourgault, Le village imaginé, 2005
Collection Ville de Montréal
Yvan Binet, 2005

PAGE 5

Jocelyne Allouche, Porte de jour, 2004
Collection Ville de Montréal
Robert Desjardins, 2007

PAGE 7

George William Hill, monument à sir George-Étienne Cartier, 1919
Collection Ville de Montréal
Michel Dubreuil, 2007

PAGE 9

Michel Goulet, Les leçons singulières (volet 2) (détail), 1991
Collection Ville de Montréal
Gérard Robert, 2003

PAGE 10

Linda Covit, Theatre for Sky Blocks, 1992
Collection Ville de Montréal
Guy L'Heureux, 2006

PAGE 11

Alexander Calder, Man Three Disks (L'Homme), 1967
Collection Ville de Montréal - © Succession Alexander Calder / SODRAC (2009)
Ville de Montréal, 2006

PAGE 13

Aurélio Sandonato, Les promeneurs, 1990
Collection Ville de Montréal
Snejanka Popova, 2008

PAGE 14

George William Hill, monument à sir George-Étienne Cartier, 1919
Collection Ville de Montréal
Michel Dubreuil, 2007

PAGE 15

Daniel Buren, Neuf couleurs au vent, 1984
Collection Ville de Montréal - © Daniel Buren / SODRAC (2009)
Clara Giardini, 2003

PAGE 17

Alfred Laliberté, monument aux Patriotes, 1926
Collection Ville de Montréal
Robert Etcheverry, 1993

PAGE 17

Rose-Marie Goulet, Nef pour quatorze reines, 1999
Collection Ville de Montréal
Denis Farley, 1999

PAGE 19

Henry et Tony Hunt, Totem Kwakiutl, 1967
Collection Ville de Montréal
Michel Dubreuil, 2008

PAGE 21

NIP Paysage, Les Oursins, 2009
Série Métis sur Montréal
Alexandre Genest, 2009

PAGE 23

Jean-Pierre Morin, Temps d'arrêt, 2006
Collection Ville de Montréal
Michel Dubreuil, 2006

PAGE 35

Isabelle Hayeur, Songes, 2006
Collection Ville de Montréal
Caroline Durocher, 2006

ENDOS

Armand Vaillancourt, La force, 1964
Collection Ville de Montréal - © Armand Vaillancourt / SODRAC (2009)
Alexandre Nikolaev, 2003

Pour un nouveau cadre d'intervention en art public est une publication de la Direction du développement culturel, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Ville de Montréal. Janvier 2010

Le présent document est disponible en format PDF sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse ville.montreal.qc.ca/artpublic

An English version is available on Montréal Web Site or on request

Traduction : Pan Bouyoucas

La Ville de Montréal remercie chaleureusement les citoyens, les organismes, ainsi que les employés qui ont contribué, sous une forme ou sous une autre, à l'élaboration de ce projet de nouveau cadre d'intervention en art public.

Pour rejoindre la Direction du développement culturel : artpublic@ville.montreal.qc.ca

Studio de design graphique, Ville de Montréal 000411-2861 (02-2010)

